



# Paul Molac

Député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Morbihan

## Les vœux du député

L'année 2013 a été difficile pour la Bretagne. Les pertes d'emplois, la crise de l'industrie agroalimentaire, l'incompréhension de règles jugées inutiles et l'absence d'une régionalisation espérée ont fait douter les Bretons de leur avenir. Cependant, la mobilisation des élus et des salariés ou encore du mouvement des Bonnets rouges, avec ses contradictions, montre la capacité des Bretons à se prendre en main. Les solutions seront collectives et l'intérêt commun notre seul objectif.

C'est pourquoi, j'ai accueilli avec satisfaction les annonces faites par le Premier ministre lors de la signature du Pacte d'avenir. Les demandes de la Bretagne semblent avoir été entendues.

Le Pacte d'avenir est avant tout une réponse d'urgence. Les aides annoncées ainsi que le volet social sont nécessaires, voire vitaux pour les filières touchées et les salariés licenciés. Ce pacte agira aussi sur le long terme, avec la mobilisation de la Banque publique d'investissement vers l'agroalimentaire. Il permet aussi le développement des filières d'avenir nombreuses en Bretagne : biotechnologie, aéronautique, informatique, etc ...

Les annonces du Premier ministre concernent aussi la décentralisation avec de nouveaux transferts de compétences et un pouvoir accru d'adaptation réglementaire donné aux Régions. Il s'agit de pouvoir «décider au pays». C'est à cette condition que le potentiel des énergies de notre territoire pourra s'exprimer.

Au niveau culturel, la proposition de ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et le transfert de la compétence culture et audiovisuel augurent d'avancées importantes.

Le chemin est tracé, mais il est encore long. Je vais, comme je l'ai déjà fait, m'y investir totalement. Je fais confiance aux valeurs collectives d'investissement, de pragmatisme et de compromis qui caractérisent les habitants de notre territoire, pour que nous avançons ensemble.

**Je vous souhaite une belle et heureuse année 2014 qui s'annonce pleine de promesses et de défis.**



Diaes eo bet ar bloaz 2013 evit Breizh. An enkadenn armerzhel he deus lakaet disfiziañs ennomp, met bev mat emamp. Plijet on bet gant komzoù ar Ministr kentañ e Roazhon. Karta an dazont a zo ur respont evit Breizh. Ul labour pleustrek a vo graet evit an embregerezhioù war ar boued ha re an dazont (kirri-nij, bioteknologiezh, stlenneg).

N'eo ket disoñjet an digreizennañ, galloudoù ouzhpenn ha galloudoù reoliek ivez a vo roet evit ma vefe eztaolet nerzh hag ijin ar Vretoned. Peursinet e vo karta Europa ar yezhoù bihan ha treuzkaset ar galloud war ar sevenadur. Boulc'het eo an hent hag e rin ma labour.

**Hetañ a ran deoc'h ur bloavezh eus ar gwellañ, yec'hed ha prosperite.**

L'aney 2013 n'a pa étæe benæeze pour la Bertaegn. Le malæeze dèz élije on mi le dout dan nouz aot. Pourtan, on se rechomm. J'eu étæe benæeze a Renn de ouèr le Peurmieu ministr.

La Charte pour la Bertaegn sae vra ben pour apoyeu lèz gaegnerou é lèz faezeri, mæz itou pour prépareu l'avnir su le nourrir, lèz évion, la bioteqnoloji, l'ordinandieu.

Mention du démitanieu, dèz pouvoir en pu è mem pour afésoneu lèz loè. La Charte pour no lang sra bèto fini de signeu è le droè d'aranjeu la qhultur. Le seillon æe traseu é je va qrocheu dan l'ouvraij.

**Je vou di bonnanneu 2014 è bonn santeu. A la revoyure.**



## Le travail à l'assemblée nationale

**Octobre 2013 : Projet de loi de simplification et de sécurisation de la vie des entreprises**

Issu du choc de simplification annoncé par le Président de la République, ce projet est utile aux entreprises pour se libérer de certaines tâches administratives pouvant être modernisées. La norme n'est pas qu'une contrainte, mais aussi une garantie pour la pérennité de notre système

économique, social et environnemental. J'ai défendu l'instauration d'une expérimentation des procédures simplifiées qui concernera notamment les Installations classées pour la protection de l'environnement. Cela amènera une procédure unique intégrée, notamment pour les éoliennes et les installations de méthanisation. C'est une mesure intéressante qui va dans le sens de la simplification et devrait permettre de réduire les délais d'instruction.

**Octobre 2013 : Réforme des retraites**

On y retrouve des avancées comme le compte personnel de prévention de la pénibilité, la mise en place d'un dispositif qui permettra de protéger les personnes exposées aux risques professionnels, la prise en compte effective de la période d'apprentissage, et des mesures en faveur des régimes agricoles. On y trouve également l'augmentation de 10 % de l'aide à la complémentaire santé pour les personnes de plus de 60 ans et la revalorisation biannuelle du minimum vieillesse, une fois au 1er avril et une seconde fois au 1er octobre. Ces deux dispositifs s'adressent aux retraités les plus défavorisés. Cependant je me suis abstenu sur le texte du fait de l'augmentation de la durée de cotisation qui passe à 43 ans.

**Décembre 2013 : Loi d'avenir pour l'agriculture**

La loi d'avenir pour l'agriculture est actuellement en discussion à l'Assemblée nationale. La circonscription a besoin de garder une agriculture forte et diversifiée. Face à la baisse dramatique du nombre d'exploitants nous devons réagir. Ainsi, cette loi doit sécuriser la profession. Elle comporte plusieurs mesures phares. Il y a entre autre la protection des terres agricoles, le regroupement des producteurs à travers les Organisations de Producteurs pour mieux faire face aux grandes surfaces, la création de groupements d'intérêt économique et environnemental, l'aide à la transmission des exploitations et d'autres mesures. J'ai déjà déposé de nombreux amendements pour renforcer la protection des terres agricoles, structurer les circuits courts et assurer une meilleure protection sociale des agriculteurs et plus particulièrement des femmes d'agriculteur travaillant sur l'exploitation.

**Novembre 2013 : Cumul des mandats et transparence de la vie publique**

Avec ces deux projets de lois emblématiques, nous avons fait un pas important vers le difficile chemin de la confiance retrouvée entre citoyens et élus. Concernant la transparence, les déclarations de situations patrimoniales et les déclarations d'intérêts seront soumises à un contrôle plus strict avec l'instauration de la Haute autorité de la transparence de la vie publique. Les déclarations seront par ailleurs consultables en préfecture, elles ne seront cependant pas rendues publiques. En ce qui concerne le cumul, auquel je suis opposé, cela vient concrétiser l'engagement numéro 48 du Président Hollande. Pour les parlementaires, le cumul sera désormais impossible avec des fonctions exécutives : maire, maire d'arrondissement, maire délégué, adjoint au maire, président et vice-président des conseils régionaux, départementaux, des EPCI à fiscalité propre ainsi qu'aux conseils d'administration des établissements publics.

**Mai 2013 : Ecotaxe**

L'écotaxe, pensée par l'ancien Gouvernement, consiste à facturer aux transporteurs les kilomètres parcourus sur le réseau national et une partie du réseau local hors autoroute. Tous les camions de plus de 3,5 Tonnes sont concernés, qu'ils soient français ou non. Lors des débats sur cette taxe j'ai défendu avec les autres députés bretons un abattement de 50% pour la Bretagne, une exemption pour la RN164 et pour la collecte du lait. Cependant la situation actuelle en Bretagne mérite une remise à plat de cette taxe. L'écotaxe est pour moi une prime aux centres économiques qui regroupent les activités comme Paris. Elle ne prend pas suffisamment en compte la périphéricité et la péninsularité de notre territoire ainsi que le soutien aux transports plus écologiques et la grave crise que subit notre économie.



## L'action du député en circonscription

### Remise en état des gendarmeries sur le territoire :

La circonscription, à large dominante rurale, dépend en grande majorité des services de gendarmerie pour assurer la sécurité des concitoyens. Ce service est assuré avec compétence. La vétusté de certaines gendarmeries permet difficilement d'y loger des familles. L'Etat et les collectivités locales accompagnent la rénovation ou la construction de nouvelles casernes. Ainsi, j'ai interpellé le Ministre de l'Intérieur Manuel Valls à ce sujet ; il m'a informé vouloir débloquer des fonds pour la réhabilitation de logements. Je continuerai à suivre ce dossier afin d'assurer aux gendarmes et à leur famille des conditions décentes de logement.

### Les éoliennes des Pays de Vilaine :

Premier parc éolien français construit sur un modèle entièrement citoyen, le parc éolien citoyen de Béganne associe environ 700 particuliers et des collectivités pour financer 4 éoliennes. Ce projet, de 12 millions d'euros, permettra de fournir une production annuelle équivalant à la consommation électrique hors chauffage de 8 000 foyers. Les porteurs du projet Begawatts rencontraient des difficultés à finaliser la signature du contrat d'achat pour l'électricité éolienne par EDF-Obligation d'Achat. Celui-ci refusait toujours de signer avant qu'un dispositif de comptage ne soit installé par ses propres services. Pourtant, l'installation d'un tel dispositif de comptage n'était pas une disposition préalable requise pour la signature d'un contrat. Sans ce contrat le projet ne pouvait pas voir le jour, la banque refusant de débloquer les prêts nécessaires. Une question au gouvernement et un rendez-vous au ministère de l'Ecologie ainsi que la large mobilisation citoyenne autour du projet aura permis de renforcer la conviction du ministère d'amender les contrats au plus vite pour mettre fin à ce type de dérogation à la signature et permettre la construction du Parc éolien de Béganne.

### Doux :

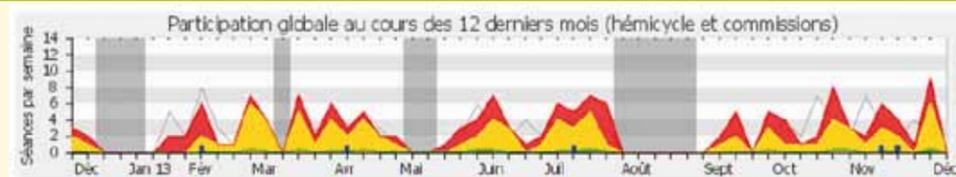
Le groupe Doux fait partie depuis les années 1950 du paysage économique du territoire. Ces dernières années les choix d'investissement semblent avoir fragilisé l'entreprise. La fin programmée des aides à l'export a déstabilisé un secteur tourné vers l'étranger. Le poulet frais et la dinde sans transformation sont en difficultés, le groupe a fermé plusieurs usines dont celle de Pleucadeuc qui employait encore 400 salariés début 2012. J'ai rencontré à de nombreuses reprises les ministres de l'agriculture et de l'agroalimentaire à ce sujet afin de faire en sorte qu'un maximum d'emplois soit préservé. Je participe en continu au comité de suivi des ex-employés afin d'assurer un reclassement à la majorité d'entre eux. Mais les réponses à cette crise doivent aussi être à long terme. Ainsi, la France importe 40% de sa consommation de poulet alors qu'elle est un pays exportateur. Ce non-sens doit pousser le secteur à se diriger vers la transformation et l'augmentation de la valeur ajoutée des produits afin de garder l'emploi localement. L'entreprise LDC qui a repris l'abattoir de Sérent l'a bien compris et le site est en voie de modernisation. Cela doit aussi nous faire réfléchir sur nos habitudes de consommation, raison pour laquelle je défends également l'étiquetage Viande Française pour les produits frais et transformés afin d'aider les consommateurs à faire le bon choix.

### GAD Josselin :

GAD qui appartient à la CECAB, connaît depuis quelques temps de grandes difficultés. Celles-ci sont dues en partie à la concurrence déloyale allemande qui embauche des employés venus des pays de l'est faisant ainsi baisser les coûts d'exploitation. Mais la filière rencontre également une baisse de production de porcs ne permettant plus d'alimenter pleinement les abattoirs existants. Ainsi, après un période douloureuse pour les employés, le 11 octobre dernier le tribunal de commerce de Rennes a validé le plan de continuation pour la société, c'est-à-dire le maintien et l'agrandissement du site de Josselin. Malheureusement ce plan implique la fermeture de l'abattoir de Lampaul-Guimiliau dans le Finistère. Depuis l'annonce des difficultés à l'été 2012, j'ai suivi le dossier par exemple en accompagnant à plusieurs reprises les élus locaux auprès des ministres et services de l'Etat afin de défendre l'emploi. J'ai également rencontré les employés et manifesté avec eux à Josselin.



## Activité des 12 derniers mois de Paul Molac à l'hémicycle



Semaines d'activité	Commission		Hémicycle		Amendements		Rapports	Propositions		Questions	
	réunion	interv.	interv. longues	interv. courtes	signés	adoptés	écrits	écrites	signées	écrites	orales
39	75	145	255	117	1707	183	1	1	15	70	5

**INDICATEURS VERTS >**  
Paul Molac se situe dans les 150 premiers députés :

- Présences relevées
- Participations
- Mots prononcés (X10 000)
- Questions orales
- Vacances parlementaires
- Présence médiane



Inauguration des travaux à la mairie de Questembert



Visite de la Maison familiale Rurale de Saint-Jacut-les-Pins



Inauguration de l'entreprise CINAPREM à Rieux



Visite d'une entreprise de recyclage à Sérénit

Visite de l'entreprise Bretagne Chimie Fine à Pleucadeuc



Visite d'une exploitation porcine à Lanouée



Acieries de Ploërmel



Visite d'une scierie au Roc Saint André

Sainte Genviève 2013 à Malestroit



Visite d'une fabrique de galettes à Malansac



Exposition de photos à La Gacilly

**COORDONNÉES**

**ASSEMBLÉE NATIONALE :**  
126, rue de l'Université,  
75355 Paris cedex 07  
Tél. 01 40 63 71 61

**CIRCONSCRIPTION :**  
26, Place de la Mairie,  
56800 Ploërmel  
Tél. 02 97 70 61 72

**> Ouverture permanence :**  
lundi > vendredi :  
9 h à 12 h / 14 h à 17 h

**COURRIEL :**  
pmolac@assemblee-nationale.fr